

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 344 DU JEUDI 05 SEPTEMBRE 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**INTERVIEW**

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025

P.3

**Le SLECG pose des conditions dans une plateforme revendicative adressée au gouvernement (Mohamed Roméo Bangoura)**



Édito à vue d'Aigle

**Le CNRD souffle ses 3 bougies au pouvoir**

5 septembre 2021-5 septembre 2024, il y a trois ans, jour pour jour, le général Mamadi Doumbouya, alors commandant du Groupement des forces spéciales, s'est emparé du pouvoir suite à un coup d'Etat perpétré contre le professeur Alpha Condé. ... P.2

SUSPENSION DE LA DÉLIVRANCE DES AGRÉMENTS P.4



**L'ire de l'activiste Alpha Bayo**

SOMMET CHINE-AFRIQUE P.5



**Un analyste politique prévient le gouvernement de la transition de rester vigilant dans la signature des accords**

EDUCATION P.4



**Le regard du syndicaliste Aboubacar Soumah sur la rentrée scolaire 2024-2025**

SANTÉ PUBLIQUE P.2

**La Guinée enregistre son premier cas de Mpox (Bah Oury, PM)**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DISPARUS P.3

**En Guinée, où sont Foniké Menguè et Billo Bah ?**

MARC YOMBOUNO DU RPG ARC-EN-CIEL

**« La mise en place d'une banque offshore sur l'île de Kassa est un poison... »** P.6

# Édito à vue d'aigle



## Le CNRD souffle ses 3 bougies au pouvoir

5 septembre 2021-5 septembre 2024, il y a trois ans, jour pour jour, le général Mamadi Doumbouya, alors commandant du Groupement des forces spéciales, s'est emparé du pouvoir suite à un coup d'Etat perpétré contre le professeur Alpha Condé. Mais pendant que les mouvements de soutien au CNRD se préparent activement à fêter cet anniversaire controversé, les Forces vives de Guinée, dans une déclaration rendue publique, ont projeté d'organiser une manifestation dite pacifique à la même date dans le Grand Conakry,

en guise de protestation contre les atteintes aux droits de l'homme et la façon dont la transition guinéenne est conduite par les autorités actuelles. A noter que ces Forces vives de Guinée (FVG) comptent en leur sein les trois grandes formations politiques du pays que sont le RPG Arc-en-ciel du professeur Alpha Condé, l'UFDG de Cellou Dalein Diallo et l'UFR de Sidya Touré. Elles tiennent à maintenir la pression sur le CNRD et son président, qu'elles accusent ouvertement de vouloir s'accrocher au pouvoir contre la volonté de la majorité des Guinéens. Comme indiqué plus haut, les partisans et soutiens du CNRD ne sont pas de cet avis. Pour eux, il y a plutôt lieu de magnifier à cette occasion le bilan de l'actuel locataire du palais Mohammed V et de ses compagnons qui, à leurs yeux, est nettement positif. Ils évoquent pêle-mêle la tenue du procès des événements tragiques du 28 septembre 2009 au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry ; l'organisation des assises nationales dans les communes de Conakry, les 33 préfectures et les ambassades à l'étranger pour amener les Guinéens à se réconcilier avec leur histoire commune, aussi tumultueuse soit-elle, à regarder dans la même direction et à se donner la main ; la mise en place d'un cadre de dialogue national permanent pour échanger autour des sujets d'intérêt national au triple plan politique, économique et social ; l'ouverture de nombreux chantiers de construction d'infrastructures aux quatre coins du pays (routes, aéroports, aérodromes, ports, chemins de fer). Il faut donc dire que les trois ans de gestion du CNRD sont loin de faire l'unanimité. Si ses soutiens inconditionnels s'appêtent à célébrer, à travers le pays, l'An 3 de son avènement au pays, d'autres Guinéens, par contre, estiment qu'il n'y a rien à célébrer le 5 septembre prochain. Aussi projettent-ils des actions pour comprendre à leurs compatriotes tout le mal qu'ils pensent du bilan du CNRD, qu'ils veulent obliger, par des moyens légaux, à respecter à la lettre ses engagements par rapport à la durée de la transition, conformément à l'accord conclu avec la CEDEAO. Lors d'une session extraordinaire du conseil des ministres, l'on s'en souvient, le tombeur d'Alpha Condé aurait dit qu'il ne ferait pas un jour de plus au palais Mohammed V, après l'expiration du délai fixé avec l'organisation sous-régionale. Avec la multiplication des mouvements de soutien au CNRD et à son président, l'on est en droit de se demander si l'heure n'ait pas à la préparation des esprits à une candidature de l'homme qui préside aux destinées de la Guinée depuis le 5 septembre 2021.

Kéfina Diakité

## ACTUALITÉ

### SANTÉ PUBLIQUE

# La Guinée enregistre son premier cas de Mpox (Bah Oury, PM)

*La Guinée n'a pas été épargnée par la nouvelle épidémie appelée MPOX, qui fait actuellement des victimes en République Démocratique du Congo. Cette nouvelle maladie contagieuse se manifeste par des gales qui apparaissent sur le corps de ses victimes. Jusque-là, elle est une préoccupation d'ordre mondial par l'Organisation Mondiale de la Santé.*



Comme l'épidémie d'Ebola et la pandémie de covid-19, la Guinée doit faire face à MPOX, une nouvelle épidémie qui fait des ravages. Contrairement à la dernière, le premier cas de Mpox a été enregistré dans la préfecture de Macenta, en région forestière. Pour le moment, il s'agit d'un enfant de sept ans qui a contracté cette maladie. La victime est une élève dans la sous-préfecture de Koyama. Ce cas confirmé de la variole simienne, a été révélé après un diagnostic préliminaire réalisé par le laboratoire de Gueckédou. Pas de panique, le gouvernement rassure que des mesures sont prises pour faire face à cette réalité. Cependant, chacun doit être prudent et éviter surtout les contacts physiques.

« Depuis, nous avons enregistré un cas de MPOX.

Il s'agit d'un enfant et immédiatement, nous avons pris toutes les dispositions pour circonscrire cette épidémie et nous allons continuer de les prendre pour assurer une parfaite coordination avec les pays frères particulièrement le Libéria », a fait savoir Amadou Oury Bah, chef du gouvernement de la transition au lancement le mardi, 03 septembre 2024 à Conakry de la réunion délocalisée de la commission mixte en charge de la Santé et de l'Education du Parlement de la CEDEAO. Cette rencontre est placée sous le thème : «Promouvoir les services et l'éducation pour la santé dans l'espace Ouest-Africain : rôle du Parlement de la CEDEAO.» Elle se tient du 03 au 07 septembre 2024 ».

Samuel Demba. D



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

#### Fondateur & Administrateur Général

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité  
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

#### Directeur de Publication

Amadou Sadjo Diallo

#### Rédacteur en Chef

Sékou Condé

#### Secrétaire Général de la Rédaction

Sammuel M'Bemba

#### Comité de Rédaction

Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo

#### Collaborateurs:

Thomas Morgan Mamy, Moise Sidibé, Isidoros Karderinis

#### Stagiaire: Mamadou Oury Bah

#### Service Commercial, Marketing, Abonnement,

#### Annonces et Pub

Oumar Kabirou Kaba

654 75 56 50

#### Imprimeur

Arbaba Barry

628463493

#### Imprimerie

Le Scribe

#### Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

#### Mise en page

Mohamed Lamine Camara - 664 57 99 72

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

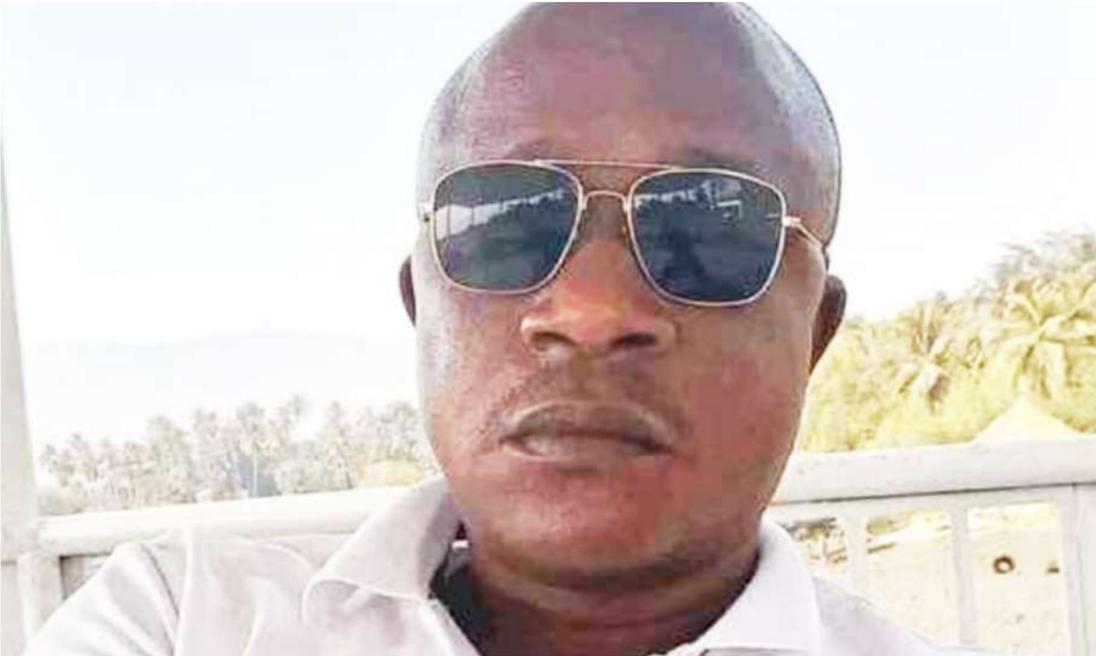


Interview

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

# Le SLECG pose des conditions dans une plateforme revendicative adressée au gouvernement (Mohamed Roméo Bangoura)

Le Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée a déposé une plateforme revendicative au niveau des départements de l'enseignement et celui du travail et de la fonction publique. Dans cette requête, le SLECG dirigé par Aboubacar Soumah interpelle le gouvernement de la transition à prendre en compte la situation des enseignants pour éviter d'éventuelles perturbations de cours à l'ouverture prochaine des classes.



**L'Aigleinfos :** Le SLECG a déposé une plateforme revendicative au niveau des départements de l'enseignement mais aussi celui du travail et de la fonction publique. Parlez-nous du contenu de ce document ?

**Mohamed Bangoura :** Le premier point, c'est l'engagement des enseignants contractuels communaux non engagés à la fonction publique de Conakry à Yomou ; le paiement des

mois d'arriérés conformément au protocole d'accord signé le 15 novembre 2023 entre le gouvernement, le patronat et le syndicat ; la révision du statut particulier pour l'enseignement préuniversitaire, de la formation professionnelle et technique ; l'uniformisation pour tout le personnel enseignant ainsi que le personnel encadrant et le dernier point consiste à la reprise de l'avancement en échelon en grade des enseignants bloqués depuis 2018.

**L'Aigleinfos :** Ne pensez-vous pas que le gouvernement a fourni assez d'efforts notamment l'engagement de la majeure partie des enseignants contractuels à la fonction publique, et vous vous revenez à la charge ?

**Mohamed Bangoura :** Quel effort ? Dans le protocole d'accord, il était demandé d'engager tous les enseignants contractuels et vous avez tous remarqué que dans un premier temps, des enseignants ont été

mis de côté sous-prétexte qu'ils ont quarante ans ou plus en oubliant que c'est en situation de classe que ces enseignants ont eu ces quarante ans. Et de l'autre côté, il était signifié dans ce protocole que tous ces enseignants devraient être déversés à la fonction publique à partir d'un concours fermé mais très malheureusement, près de neuf mille enseignants ont été mis de côté. Ne pensez-vous pas que cela pouvait avoir une incidence particulière sur l'ouverture prochaine des classes ? C'est pour éviter tout cela à l'école de la République, que le SLECG a décidé d'attirer l'attention du gouvernement afin qu'il puisse faire face à cette situation.

**L'Aigleinfos :** Pourquoi avoir attendu juste après l'annonce de l'ouverture des classes fixée pour le 25 septembre 2024 pour déposer cette plateforme revendicative ?

**Mohamed Bangoura :** Pendant les vacances, les différentes plateformes syndicales ne peuvent pas avoir satisfaction autour de leurs revendications mais vous le savez aussi que dans un premier temps, une plateforme avait été déposée et que le gouvernement est resté muet. Donc, nous n'avons fait

que réactualiser ce qui a été déposé en avril 2023.

**L'Aigleinfos :** A quoi peut-on s'attendre si ces revendications ne sont prises en compte ?

**Mohamed Bangoura :** L'arme la plus redoutable du syndicat c'est la grève mais nous ne voulons pas en arriver-là, c'est pourquoi nous demandons l'ouverture rapide d'un couloir de négociation pour éviter à l'école de la République, de nouvelles perturbations des cours.

**L'Aigleinfos :** Depuis un moment donné, on a comme l'impression que la plupart des structures syndicales de l'éducation travaillent ensemble. Quelle est leur position par rapport à votre démarche ?

**Mohamed Bangoura :** Je ne sais pas à quelle autre structure vous faites allusion mais chez nous, le syndicat c'est la représentativité.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur Mohamed Bangoura, responsable de la communication du SLECG !

**Mohamed Bangoura :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DISPARUS

# En Guinée, où sont Foniké Menguè et Billo Bah ?

En Guinée, à l'occasion de la Journée internationale des victimes de disparition forcée, hier vendredi 30 août, une vingtaine d'ONG guinéennes et Amnesty International ont appelé la junte du CNRD à mener une enquête indépendante et transparente sur le kidnapping des activistes Foniké Menguè et Billo Bah.

Le procureur général, qui a ouvert une enquête après l'enlèvement, avait indiqué que les deux hommes ne faisaient l'objet d'aucun mandat d'arrêt et qu'ils ne se trouvaient dans aucune prison officielle. Le directeur exécutif d'Amnesty en Guinée, Souleymane Sow est au micro de Sidy Yansané.

« Depuis la sortie du procureur le 17 juillet, les autorités n'ont plus communiqué. Nous (ne savons pas) si oui ou non il y a eu ouverture d'enquête et les familles ne peuvent rester sans information sur leur sort.

Il y a eu d'autres jeunes qui étaient dans le même mouvement que Foniké, qui voulaient lancer cette manifestation pacifique en portant des t-shirts rouges. Ils ont été interpellés, c'est pour cela que nous appelons les autorités à arrêter d'interpeller ou d'arrêter toutes les voix dissidentes.

Les disparitions forcées, c'est quelque chose qui était vraiment révolu dans notre pays. Il ne faut pas que ça, cela

recommence. La Guinée a déjà un passé assez lourd, aussi nous interpellons les autorités guinéennes : ils ont sorti une charte de la transition dans laquelle ils reconnaissent les droits humains. Si nous n'avons qu'une seule pensée unique, nous ne pouvons plus parler d'un État de droit. »

Hier également, l'ambassade des États-Unis en Guinée s'est dit « profondément préoccupée par la disparition et le bien-être de Foniké Menguè et Billo Bah » et « encourage » les autorités guinéennes « à fournir des éclaircissements aux familles et aux partisans des deux disparus ».

RFI



Interview

SUSPENSION DE LA DÉLIVRANCE DES AGRÉMENTS

# L'ire de l'activiste Alpha Bayo

**La décision de suspension de délivrance des agréments aux organisations de la société civile et mouvements associatifs ne passe pas inaperçue au sein des acteurs concernés. Depuis l'exil, Alpha Bayo, ancien coordinateur de la Maison des Associations et ONG de Guinée MAOG a réagi à cette décision du Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation. Le désormais activiste indépendant de la société civile et défenseur des droits de l'homme soupçonne les autorités de la transition de vouloir mettre fin à l'émergence de ces organisations qui, selon lui, contribuent au développement social du pays.**



**L'Aigleinfos : Le Ministère de l'Administration du Territoire et la Décentralisation a suspendu momentanément la délivrance des agréments aux organisations de la société civile et mouvements associatifs pour une période de quatre mois. Comment réagissez-vous à cela ?**

**Alpha Bayo :** C'est une décision incongrue qui menace la vie et

survie de ces structures. Il est important de rappeler que malgré la décision de suspension de la délivrance de ces documents, il était de par le passé très difficile d'obtenir des agréments auprès de la direction en charge des ONG et associations en Guinée. Il y a une lenteur qui ne dit pas son nom pour l'obtention de ces documents administratifs sinon de par le passé, lorsque

le Ministre Mory Condé venait d'être nommé au MATD, lui en tant que produit de la société civile, il s'était engagé à mettre en place une plateforme permettant aux ONG de ne même pas se déplacer pour obtenir l'agrément si les demandeurs, selon le statut et règlements, envoient des plans d'action, des rapports d'activité et toutes les informations nécessaires. En moins d'une semaine, vous avez votre agrément mais cela malheureusement n'a été qu'un feu de paille.

**L'Aigleinfos : Ne pensez-vous pas que la démarche consiste à mettre de l'ordre dans ce secteur ?**

**Alpha Bayo :** On n'a vu récemment l'évaluation des partis politiques. Je pense qu'ils veulent faire taire toutes les voix dissonantes en Guinée. L'exemple frappant, c'est la fermeture illégale des médias et maintenant ils se tournent vers les organisations de la société civile.

**L'Aigleinfos : Que peuvent être les conséquences de cette décision dans la vie**

**associative ?**

**Alpha Bayo :** Imaginez des associations qui portent des projets et qui souhaitent maintenant avoir des agréments et on suspend cette procédure pendant quatre mois, voyez ce que ça fait ? Je connais une dame qui a décidé de rentrer au pays après ses études à l'étranger, elle traîne depuis six à sept mois uniquement pour avoir un engagement. Pourtant, elle a réuni toute la documentation nécessaire et maintenant on prend une telle décision. J'imagine aujourd'hui son sentiment. Les conséquences sont aussi dramatiques vis à vis de la jeunesse parce ça provoque des flux migratoires. Il faudrait que le département revoie cette décision.

**L'Aigleinfos : Pour vous, les autorités veulent taire des organisations qui sont critiques avec la transition ?**

**Alpha Bayo :** Sans aucun doute, c'est la démarche des autorités. Tous ceux qui sont critiques sont mis de côté alors que l'essence même de la démocratie c'est la divergence d'opinion. Mais vous

allez remarquer que les ONG d'obédience CNRD ont des projets, elles sont protégées et facilement elles obtiennent des agréments et les renouvelle facilement mais ce sont des ONG critiques, on pense qu'elles sont à la solde des acteurs politiques, ce qui archi-faux.

**L'Aigleinfos : Quel appel avez-vous à lancer à l'opinion publique par rapport à cette décision ?**

**Alpha Bayo :** Je pense que les plateformes de la société civile guinéenne, les défenseurs des droits de l'homme, chacun doit mettre son ego de côté pour parler d'une seule pour obtenir l'annulation de cette décision. Sans quoi, on risque de perdre tous.

**L'Aigleinfos: Merci à vous Monsieur Alpha Condé, activiste indépendant de la société civile !**

**Alpha Bayo :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## EDUCATION

# Le regard du syndicaliste Aboubacar Soumah sur la rentrée scolaire 2024-2025

**Dans un entretien accordé à Mediaguinee, le syndicaliste Aboubacar Soumah du SLECG est revenu sur certains aspects de la rentrée scolaire 2024-2025 dont la date a été fixée au mercredi 25 septembre 2024 par le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation (MEPUA).**

« Nous avons fixé ensemble cette date relative à la rentrée des classes prévue pour le 25 septembre 2024. Pour ce qui est de l'analyse globale, on va se concerter demain avec les membres du bureau exécutif. On sait que les enseignants ne sont pas payés d'ici là, nous savons que les parents d'élèves aussi feront face à tout ce qui est problème de fournitures. Mais c'est après tout ça qu'on a décidé d'ouvrir pour ce mois de septembre pour que jusqu'à octobre, aucun enfant ne soit renvoyé de la classe parce qu'il n'a pas ses fournitures au complet. Et qu'aucun enseignant ne sera sanctionné aussi parce qu'il

n'est pas venu. Mais comme vous savez en Guinée, même si vous ouvrez les classe le 3 octobre, la semaine là, les enfants ne viennent pas tous et vous pouvez faire deux (2) semaines sans que les cours ne reprennent normalement. Alors pour une anticipation cette fois-ci, on a décidé ensemble d'ouvrir en septembre. Nous, on avait même voulu que ça soit le 23 septembre, mais c'est le département qui a changé de date. Après cette analyse donc, nous avons dit qu'aucun enseignant ou élève ne sera renvoyé parce qu'il n'est dans les conditions requises qu'il faut pour être en classe. Il y aura la tolérance. Et comme

vous savez en Guinée, des enfants reprennent difficilement le chemin de l'école à la date habituelle. C'est pourquoi nous avons décidé cette fois-ci que ce temps soit une occasion qui pourra permettre non seulement aux élèves mais aux parents d'élèves aussi de se préparer pour que les cours puissent reprendre normalement le 3 octobre.», a indiqué le syndicaliste. Et d'ajouter : « On a discuté pour s'entendre que dans un premier temps, il n'y aura pas assez de rigueur, jusqu'à ce que tous les parents d'élèves soient dans les conditions requises pour faire face aux fournitures, à l'inscription et à la réinscription



de leurs enfants. Aussi, par rapport à ces frais d'inscription et de réinscription, tous ceux qui iront au-delà des normes

fixées par le département seront sanctionnés »

Kaba Kankoula

Interview

SOMMET CHINE-AFRIQUE

# Un analyste politique prévient le gouvernement de la transition de rester vigilant dans la signature des accords

**Une délégation guinéenne conduite par le président de la transition participe au Forum Chine-Afrique qui se tient à Pékin. De l'avis de l'analyste politique Amadou Bah, la Guinée peut bien tirer profit dudit sommet. Cependant, il demande aux autorités d'être regardant sur les accords qui pourraient impliquer le pays.**

**L'Aigleinfos :** C'est devenu une coutume pour les grandes puissances mondiales. Des pays africains sont souvent conviés à des rencontres organisées par un seul pays comme la Russie, les États-Unis et présentement la Chine. Quelle analyse faites-vous de la participation de nos États à ces sommets ?

**Amadou Bah :** Tout d'abord, ces rencontres s'inscrivent dans une approche où les grandes puissances cherchent à renforcer leur influence sur notre continent. Donc ces sommets reflètent une forme de compétition stratégique pour l'accès à nos ressources et marchés. Mais ces forums peuvent permettre à nous Africains, d'attirer des investisseurs et partenaires internationaux pour le développement de nos pays. Pour moi, c'est le seul but mais le plus gros défi, est que nous n'avons pas une grande capacité dans la mobilisation de nos ressources.

**L'Aigleinfos :** Pour vous, est-ce que l'Afrique tire profit de ces rencontres ou alors est-ce que ces rencontres sont plutôt profitables aux organisateurs qu'au continent africain ?

**Amadou Bah :** Ces rencontres ne sont peut-être intrinsèquement défavorables à l'Afrique mais il



est quand-même important de se questionner. C'est vrai que les pays qui y participent sont souverains mais dans quel état nos dirigeants choisissent d'y participer ? Ils doivent transformer cet espace à un véritable levier de développement qui ne doit pas être sacrifié sur l'autel des ambitions géopolitiques des grandes puissances.

**L'Aigleinfos :** Pour le cas de

la Guinée, le président de la transition en compagnie de son épouse et plusieurs membres de son gouvernement est en Chine pour le FORUM CHINE-AFRIQUE. Qu'est-ce que cela peut apporter à la Guinée ?

**Amadou Bah :** La participation de la Guinée à cette rencontre peut avoir des implications significatives à la fois économiques et diplomatiques.

Donc la présence du ministre du Plan et celui des Affaires étrangères à ce forum n'est pas anodin. Le premier va essayer de recenser les partenaires techniques et financiers et le second va s'occuper de la diplomatie, nos ambassadeurs. Et ce qui est avantageux pour le cas guinéen est que nous avons une grande capacité de mobilisation du point de vue infrastructure économique. La Chine a déjà des intérêts très importants en Guinée, particulièrement dans le domaine minier. Donc, renforcer cette relation pourrait aboutir à de nouveaux accords qui pourraient accélérer le développement de nos routes parce que c'est l'un des piliers des autorités de la transition. Le plus important est que dans un contexte de transition exacerbée par des tensions, le soutien de la Chine, de la Russie et autres peut apporter une certaine légitimité à un régime qui cherche à naviguer avec une priorité complexe. Cependant, la Guinée doit aborder ces négociations avec vigilance et prudence. Il y a des risques potentiels parce que l'influence de la Chine en Afrique particulièrement en Guinée n'est pas sans contrepartie. Les accords qui seront conclus pourraient inclure des conditions qui favorisent les intérêts chinois notamment en termes

de contrôle sur le marché, de financement des projets par des prêts, ce qui pourrait alourdir la dette publique. Donc attention !

**L'Aigleinfos :** Est-ce l'Afrique en général et la Guinée en particulier devrait se remettre en cause pour faire face aux problèmes liés à son développement que de répondre souvent à ces invitations ?

**Amadou Bah :** Il faut reconnaître que ces invitations ne sont pas des problèmes en soi. Le véritable défi de nos États y compris la Guinée, est de mettre en place une vision qui soit propre aux réalités et aux besoins du pays. Cela implique une mise à jour des politiques de nos pays qui devraient réfléchir sur des politiques publiques et économiques qui, jusqu'à présent, n'ont pas réussi à nous sortir du sous-développement. La Guinée par exemple possède d'immense ressources naturelles mais l'exploitation n'a pas servi la population.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur Amadou Bah, analyste politique !

Amadou Bah : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

COYAH

## Remise technique de la prison civile moderne de Sakaria au ministère de tutelle

**Le vendredi 30 août 2024, le ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Yaya Kairaba Kaba, a reçu de façon technique la prison civile de Coyah. C'était en présence des autorités préfectorales, communales et judiciaires de la localité.**

« C'est un sentiment de joie et de réconfort moral. Il y a des mois, nous étions là avec M Charles Wright ( ex-ministre de la Justice) et ce que je vois aujourd'hui c'est réconfortant. Je demanderai seulement aux travailleurs d'ici de prendre ce bijou comme le leur. Merci au CNRD qui a placé sa confiance à la justice guinéenne », a déclaré le préfet de Coyah, le colonel Yaya Kalissa. Quant à l'ingénieur Ibrahima Rachid, coordinateur de

l'entreprise en charge des travaux, il a donné des précisions sur l'édifice. « Comme vous le constatez, la prison civile de Coyah est composée d'un bâtiment principal qui compte 23 cales (cellules) avec une capacité de 1500 détenus, plus une infirmerie, un réfectoire, une cuisine et un poste de contrôle, le bureau administratif et des locaux pour détention des femmes et mineurs. Il y aura également un projet additif

pour le centre de réinsertion, qui est prévu derrière le grand bâtiment. », a-t-il expliqué. Dans son intervention de circonstance, le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Yaya Kairaba Kaba, a dit ceci : « C'est avec le cœur rempli de joie, une véritable allégresse que je me retrouve aujourd'hui dans cette infrastructure pour sa réception technique. Avec la réalisation d'un tel bijou, c'est la concrétisation de la vision

du président de la République, le chef des armées, le Général Mamadi Doumbouya, qui, très tôt, dès la prise de responsabilité, a qualifié la justice de boussole...J'ai vu une infrastructure pénitentiaire où toutes les commodités modernes sont réalisées. J'ai un mot de remerciement à l'égard de l'entreprise qui a réalisé ce chef-d'œuvre. J'ai un mot de remerciement à l'égard de nos partenaires bi et multilatéraux qui ont accepté et

qui nous accompagnent par des actes concrets comme celui-ci. Je suis aussi en mesure de faire appel à l'administration pénitentiaire pour que ce bijou soit toujours dans un état de salubrité exemplaire » A noter que le bâtiment principal de cette nouvelle prison est bâti sur une superficie d'un hectare et chacune des cales dispose d'une toilette interne.

Mamadou Oury

MARC YOMBOUNO DU RPG ARC-EN-CIEL

## « La mise en place d'une banque offshore sur l'île de Kassa est un poison... »

**Le samedi 31 août 2024, à la faveur de l'Assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel qui s'est tenue à son siège national à Gbessia, dans la commune du même nom, Marc Yombouno, ancien ministre du Commerce et membre du bureau politique national du parti d'Alpha Condé n'a pas mis de gant pour attaquer ouvertement le gouvernement CNRD sur l'affaire de prêt sans intérêt de 2 milliards de dollars US qui continue de faire couler des flots d'encre et de salive dans le pays.**

« Dans la convention, sur le prêt des 2 milliards sans intérêt que le Ministre de l'Economie et des finances a signé avec une société chinoise, il est question de créer une banque offshore à Kassa. C'est comme si ce n'est pas une banque construite sur un territoire qui n'appartient pas à la Guinée, une banque avec beaucoup d'avantages liés à la fiscalité, au contrôle et beaucoup d'autres choses. Les économistes savent, parce que ces genres de banques existent dans beaucoup de petites îles et autres, où il n'y a pas de contrôle et où on ne cherche pas à savoir d'où provient l'argent (...). Et le nom habituel de cette banque est le paradis fiscal où tu peux faire ce que tu veux. Comme les artistes ont décrété que nous sommes un paradis, peut-être tout doit être paradis encore. Ils ont donc voulu créer cette banque à Kassa, où on met son argent dans n'importe quelle devise et on finance partout à travers le monde », a réagi l'ancien ministre Marc Yombouno. Avant de revenir sur les risques liés à la création de la banque offshore.



« Le risque peut être la fuite d'argent, la criminalité, l'arrivée des narcotrafiquants de toutes sortes de provenance. Et de surcroît encore, le Ministre a été interpellé par le CNT lors de la séance de clôture de la plénière consacrée à l'adoption du

budget pluriannuel. Et selon lui, qu'il a fait ça pour rechercher des financements pour la construction des infrastructures... Ils prennent la décision pour nous amener à prendre un prêt sans intérêt qui est un poison. Et, la mise en place d'une banque offshore

sur l'île de Kassa est un poison. Mais Dieu ne dort pas. Il y a l'article 9 dans cette convention qui dit que, aucune partie ne doit publier, que ça doit être secret, comme si nous sommes en forêt sacrée. Et comme la Fatiha les a frappés, il y a eu fuite et

les journalistes en ont fait des débats sur un média rattaché jusqu'à Washington. C'est ce qui a donc amené le Ministre des Finances à se rétracter et à résilier personnellement le document », a-t-il indiqué. Dans sa communication, Marc Yombouno n'a pas manqué de déplorer la détention prolongée de Kassory et Cie à la maison centrale de Conakry.

« La question que le RPG Arc-en-ciel se pose aujourd'hui par rapport à tout ça, c'est celle de savoir où sont le FMI et la Banque Mondiale? Aucune déclaration n'a été faite. La Crief, même chose, parce que dans ses prérogatives, on dit que même l'intention doit être poursuivie. Voyez donc ce qui se passe, alors que nos cadres sont en prison pour des preuves qui n'ont pas été publiées, après même que les chambres de juridiction ont demandé leur libération », a martelé ce membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel, ancien parti au pouvoir.

**Kaba Kankoula**

UFDG

## Cellou Dalein Diallo accuse le CNRD de vouloir confisquer le pouvoir

**Sur le plateau de la VOA-Afrique, à Washington, le chef de file de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, s'est prononcé sur la situation sociopolitique qui prévaut en Guinée. Il a fait part de sa ferme détermination à se battre pour qu'il y ait des élections libres et transparentes dans ce pays en transition depuis le 5 septembre 2021. Il accuse par ailleurs le CNRD de vouloir confisquer le pouvoir.**

Parlant du calendrier électoral, le président de l'UFDG a confié à VOA-Afrique ce qui suit : « Je n'ai pas de visibilité parce que la junte a dit ce n'est pas en 2024, ce n'est pas en 2025. Je sais qu'elle veut confisquer le pouvoir, même en organisant si nécessaire, une mascarade électorale pour déclarer

Mamadi vainqueur. Parce que le choix semble être celui-là, mais ce n'est pas celui-là que le peuple veut, je sais que le peuple se battra pour éviter ça pour que le droit du peuple pour choisir ses dirigeants soit respecté en Guinée. Maintenant ils ont des armes, ils ont l'argent public, ils essaient d'intimider,

de corrompe, d'acheter les consciences, de neutraliser toutes les voies discordantes, en fermant les radios, en arrêtant les activistes de la société civile, en poussant à l'exil les acteurs politiques qui exigent le retour à l'ordre constitutionnel. Mais ceci dit, le peuple est là, le peuple veillera au respect de ses droits, je suis convaincu de cela.

En tout cas moi quand est-ce que je rentre en Guinée ? Je rentrerai. L'un des partis le mieux organisé en Afrique au Sud du Sahara, je vous dis si je savais je vous aurai invité le

dimanche passé à New York. J'ai fait un meeting qui a connu la participation de près de cinq (5000) personnes, la salle n'a pu prendre que mille (1000) mais il fallait voir tout l'entourage il y avait du monde. Les gens ont confiance à mon parti, à ma personne et nous allons nous battre pour qu'il y ait des élections libres et transparentes et que le peuple choisisse ses dirigeants, quel que soit le prix, mais on se battra. De l'extérieur actuellement, je suis en train de me battre, de communiquer, d'attirer l'attention de mes partenaires sur la situation qui prévaut là-bas. Certes

aujourd'hui la communauté internationale semble moins exigeante qu'elle ne l'était il y a 10 ans par rapport à la promotion et à la défense des valeurs de démocratie et de liberté. Les droits humains, la démocratie et les libertés ne sont pas défendus qu'il y a 10 ans ou 15 ans par la communauté internationale. Ceci dit, c'est à nous Africains de nous battre pour promouvoir la démocratie, l'Etat de droit, la protection des droits humains, on ne peut pas compter sur l'extérieur. »

**Kéfina Diakité**



GRAND CONAKRY

# Pour ou contre les manifestations de rue

*Il y a quelques jours, les Forces vives de Guinée ont annoncé une manifestation dans le Grand Conakry pour le 5 septembre, le jour d'anniversaire de la prise du pouvoir par le Général Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD. Mais à travers les dernières déclarations et sorties médiatiques qui ont suivi, l'on s'est rendu compte que l'heure est loin d'être à l'union sacrée au sein des acteurs sociopolitiques du pays.*



Parlant de cette manif projetée, Dr Ibrahima Sory Diallo, le président du parti

ADC-BOC, a clairement fait savoir qu'à l'Union sacrée des Forces vives de Guinée, tout

le monde n'y a pas encore souscrit. Par la suite, c'est Abdoul Sacko, coordinateur

des Forces sociales de Guinée, qui fait une sortie pour dire que les Forces vives de Guinée, dont sa structure est membre, ne font pas partie de qu'on appelle Union sacrée. Comme on le voit donc, pendant que le CNRD, le CNT et le Gouvernement sont occupés à dérouler le chronogramme de la transition, certaines entités sociopolitiques ont cru devoir appeler à manifester dans le grand Conakry, avec tous les risques que cela comporte. Ces dernières années, on le sait, la plupart des manifestations de rue organisées dans la capitale ont été émaillées de violences, avec leur lot de morts et de destructions de biens publics et privés. L'ancien commandant

du Groupement des Forces spéciales et ses compagnons du CNRD disent vouloir gagner le pari de la refondation et de la rectification institutionnelle, avant d'envisager l'organisation d'élections libres et transparentes de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition ne sera candidat. Mais des acteurs sociopolitiques non des moindres semblent avoir choisi de mettre la pression sur le CNRD et son gouvernement dans la conduite de cette transition que tous les Guinéens veulent apaisée et consensuelle.

**Mamadou Oury**

## MÉDIAS

# Boubacar Yacine Diallo élu vice-président de la Plateforme des régulateurs de Audiovisuel de l'UEMOA et de la Guinée

Le Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) de Guinée, M. Boubacar Yacine Diallo, a été élu le 30 Août 2024, à Lomé (Togo), Vice-Président de la Plateforme des régulateurs de l'audiovisuel des pays de l'UEMOA et de la Guinée (PRA-UEMOA GUINEE) pour un mandat de deux (2 ans.) D'après le Service de Communication de la HAC Guinée, c'est le Président de la HAAC Togo, M. Pitalouni TELOU qui démarre ce jour son mandat de deux (2) ans. A l'expiration de son mandat, son Vice-Président est élu d'office Président. Ce qui signifie que dans deux années à venir, l'instance de régulation de la Guinée, la HAC, assurera la gestion de la plateforme des régulateurs de l'audiovisuel de l'UEMOA et de la Guinée.

« Chers collègues présidents. Je suis à la fois ému par votre choix unanime et reconnaissant pour cette élection par acclamation. Au-delà de ma personne, c'est la République de Guinée et notre institution la HAC qui sont honorées. Que Dieu m'aide à assumer cette responsabilité. », s'est réjoui le Président de la HAC Guinée. D'après toujours le Service de Communication de la HAC Guinée, cette onzième Assemblée Générale des Présidents de la Plateforme des régulateurs de l'audiovisuel des pays de l'UEMOA et de la Guinée s'est achevée le vendredi, 30 Août 2024 sur des notes d'espoir et des recommandations pertinentes. La Conférence des Présidents a ainsi décidé de repousser l'échéance de l'effectivité de la Télévision



Numérique Terrestre (TNT) au 31 juillet 2025 au lieu de décembre 2024. Ensuite, elle recommande

à chaque pays membre de désigner un représentant pour être membre du Comité des juristes experts et

d'organiser des séminaires et ateliers sur les médias à l'ère du numérique.

**Mamadou Oury**

## GUINÉE

# La musique fait de la politique pour soutenir le général Doumbouya

Il y a trois ans en Guinée, le général Doumbouya prenait le pouvoir par la force, en entraînant la chute du président Alpha Condé. Depuis, le militaire a su asseoir son pouvoir, isoler les acteurs politiques dérangeants, engager des réformes constitutionnelles, et peut désormais compter sur le soutien de certains chanteurs guinéens. Ce qui désole l'opposition.



Roi du dancehall, sauce guinée, Mohamed Seydou Bangoura, alias Singleton, ne s'était jamais engagé pour un acteur politique. Il a choisi d'écrire une chanson pour le militaire au pouvoir, car il estime que le général Doumbouya a prouvé qu'il est un homme d'action. « Il a concrétisé beaucoup de choses : aujourd'hui, nous avons le plus grand projet de l'Afrique de l'Ouest, le projet de Simandou. Nous avons aujourd'hui les routes, nous avons les ponts, c'est-à-dire que la Guinée est en chantier », assure le chanteur.

Takana Zion est une figure du reggae en Guinée, il chante une musique militante, souvent pour dénoncer les abus. Mohamed Mouctar Soumah à l'état civil, le chanteur considère que Mamadi Doumbouya a mis fin à un système corrompu : « On se reconnaît dans le combat du président Mamadi Doumbouya qui a fait renaître l'espoir en Guinée en nous libérant de la dictature et des intellectuels corrompus qui ont mis ce pays en retard pendant onze ans. » Les chanteurs assument Avec leurs chansons et leur soutien au général

Doumbouya, Singleton et Takana Zion ont réveillé les réseaux sociaux : traités de charognards, insultés, les deux artistes assument leur posture politique, leur rôle de garde-fou. Le premier assure : « Je ne suis pas en train de le faire pour la personne de Mamadi Doumbouya, je suis en train de le faire pour les actions que propose ce président », tandis que le second déclare : « C'est bien pour que l'on puisse aussi donner lui les conseils qu'il faut s'il essaye de faire les choses d'une manière qui ne va pas dans l'intérêt du peuple. »

Singleton et Takana Zion s'affichent dans Conakry en entourant Mamadi Doumbouya, une affiche du concert, gratuit, prévu ce jeudi soir, l'occasion pour eux de mesurer leurs cotes de popularité.

Du côté des adversaires de la junte du CNRD, on déplore et condamne cette prise de position des musiciens et de certaines figures publiques en faveur du général Mamadi Doumbouya. Pour l'opposition, leur attitude est avant tout opportuniste, plutôt que politique. Souleymane Souza Konaté est le responsable communication de la coalition de partis d'opposition ANAD : « Les mêmes qui étaient avec monsieur Dadis Camara, les mêmes qui ont encouragé monsieur Alpha Condé à aller dans le sens de la confiscation du pouvoir, ce sont les mêmes qui chantent aujourd'hui les louanges du général Mamadi Doumbouya, histoire de l'amener à faire le contraire de désengagement qu'il a pris vis-à-vis du peuple de Guinée. » Vers des « situations inflammables » ?

« Nous trouvons cela déplorable, dit-il encore, parce que ça peut conduire la Guinée à des situations

inflammables et cela, personne ne le souhaite aujourd'hui. Ces différentes initiatives ne sont pas nées de cette façon-là. C'est encouragé et financé par le CNRD. Les artistes reçoivent assez d'argent comme cachet pour pouvoir faire de telles choses. »

Souleymane Souza Konaté évoque aussi Karamo Solo, de son vrai nom Elhadj Souleymane Sidibé, une figure religieuse très controversée et très proche du président Doumbouya : « Bien sûr, Karamo Solo on l'a vu plusieurs fois avec monsieur Alpha Condé, c'est la volonté divine. Il faut accepter tous ces desiderata. Aujourd'hui, c'est lui qui prend des positions pour amener le général Mamadi Doumbouya à aller dans le sens de se présenter aux différentes élections. Nous disons que nous trouvons cela déplorable parce que, comme je le rappelais tout à l'heure, cela peut conduire à des conséquences imprévisibles. Nous attendons de nos sages qu'ils puissent prendre position en faveur d'un certain nombre de valeurs ».

RFI

## VARIOLE DU SINGE

## Guinée Conakry signal un cas confirmé

L'Agence nationale de la sécurité sanitaire (Anss) de Guinée a annoncé, lundi soir, le premier cas confirmé de variole du singe (Mpx) dans le pays, suscitant une vive inquiétude au sein de la population. Selon les médias locaux, ce cas a été détecté dans la commune de Macenta, située en Guinée forestière.

La patiente, une jeune fille âgée de 7 ans, a été diagnostiquée après avoir présenté des symptômes suspects. « Le résultat, sorti ce lundi 2 septembre 2024, conclut à un cas confirmé de la variole simienne », rapporte le site d'information « Africaguinee.com ». L'échantillon, prélevé le 30 août, avait été envoyé au Centre de recherche en virologie de Gueckedou pour analyse, où le diagnostic a été confirmé, précise « aconakrylive.com ».

Avant cette confirmation, l'Anss avait déjà annoncé, à la date du 26 août, neuf cas suspects de variole du singe en Guinée. La confirmation de ce premier cas officiel fait de la Guinée le troisième pays d'Afrique

de l'Ouest à signaler un cas de cette épidémie, après le Nigeria et la Côte d'Ivoire. Le principal foyer de la variole du singe reste toutefois en Afrique centrale, particulièrement en République Démocratique du Congo (RDC).

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait déjà déclaré la variole du singe comme une urgence de santé publique de portée internationale le 14 juillet 2024, en raison de sa propagation alarmante. La variole du singe, bien que moins contagieuse que la variole humaine, peut entraîner des complications graves, notamment chez les enfants et les personnes immunodéprimées.

En réponse à ce premier



cas confirmé, les autorités guinéennes appellent à la vigilance et au respect des mesures préventives pour limiter la propagation de la maladie. Les populations sont invitées à signaler tout cas suspect aux services de santé

locaux et à éviter tout contact avec des animaux susceptibles de transmettre le virus, tels que les rongeurs et les primates. Les symptômes de la variole du singe incluent la fièvre, les maux de tête, les douleurs musculaires

et l'apparition d'éruptions cutanées. La transmission se fait principalement par contact direct avec des fluides corporels infectés ou des lésions cutanées, ainsi que par des gouttelettes respiratoires.

NET AFRIQUE

CEDEAO

# Réunion du Parlement de l'organisation sous-régionale à Conakry

**C'est sous le thème "Promouvoir les services et l'éducation pour la santé dans l'espace ouest africain : rôle du Parlement de la CEDEAO" que la réunion du Parlement de la CEDEAO s'est ouverte le mardi, 3 septembre 2024 à Conakry.**



L'honorable Fanta Conté du CNT, dans son discours de bienvenue, dira que le choix de la Guinée pour abriter cette importante rencontre pendant cette période cruciale de notre histoire, honore le pays à plus d'un titre. « Elle s'inscrit dans le cadre des réunions délocalisées du Parlement de la CEDEAO. Cette pratique démocratique traduit de manière concrète la migration de la CEDEAO des Etats vers une CEDEAO des peuples. C'est également la preuve que

notre institution est à l'écoute des aspirations profondes des populations, tout en étant accrochée au respect de ses règles et principes... », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le co-président de la Commission mixte : commission santé | commission éducation, science et culture/commission télécommunications et technologie de l'information | commission industrie et secteur privé, a tenu à remercier les participants pour

leur présence effective à cette cérémonie d'ouverture. « Votre présence parmi nous, Députés du Parlement communautaire prouve votre engagement aux objectifs majeurs de notre organisation commune, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont l'objectif est l'intégration régionale », a-t-il martelé. Quant à la présidente du Parlement de la Cedeao, elle dira ceci : « Les textes qui régissent le Parlement communautaire nous font

obligation de nous rapprocher de nos mandants et de partager avec eux, les défis que nous devons relever au quotidien, mais aussi d'apprendre des autres Institutions étatiques, leurs approches et réalités afin de faire des recommandations en adéquation avec les aspirations des citoyens de la Communauté. C'est le sens de notre rencontre de Conakry. Cette rencontre, permettra donc, par ses contributions, ses observations et ses recommandations, de sensibiliser les Députés sur les services et l'éducation pour la Santé en vue d'outiller les élus de la Communauté, pour contribuer de manière significative à la promotion des politiques de Santé dans les États membres de la CEDEAO »

A sa prise de parole, le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a salué la délocalisation de cette réunion en Guinée. Dr Dansa Kourouma, le président du CNT, a lui aussi remercié les responsables du parlement de la Cedeao. « Ce jour est une manifestation du génie de la communauté ouest africaine. Un moment

d'autocongratulation car nous avons le droit et le plaisir de constater la maturité croissante de notre organisation commune qu'est la CEDEAO ; une maturité qui tire son essence, non seulement de la capacité à composer avec la complexité du monde, parlant ici des relations internationales, mais aussi de la capacité de penser autrement et de percevoir notre communauté de destin au-delà des dogmes en déphasage avec les réalités du moment. Cette réunion de la Commission mixte de la CEDEAO à Conakry devrait donner le ton d'une nouvelle ère pour l'analyse et l'appréciation des faits caractéristiques de notre cheminement commun à l'aune de la prise en compte de nouveaux paramètres dictés par les réalités de terrain, par la nécessité d'une prise en compte davantage marquée et impérative des appels légitimes des nations et des peuples respectifs qui constituent la grande famille de notre communauté », a déclaré Dr Dansa Kourouma.

Mamadou Oury

KOBAYA

# Des hommes armés abattent un opérateur économique à son domicile

**Dans la nuit du jeudi 29 au vendredi, 30 août 2024, aux environs de 3 heures, des hommes lourdement armés ont un acte criminel en abattant l'opérateur économique Elhadj Hassimiou Diallo, 58 ans, à son domicile, à Kobaya.**

Amadou Oury Diallo, un des fils du défunt est revenu sur ce drame familial. « Je suis dans ce quartier avec mes parents depuis plusieurs années. Mais tout dernièrement, j'étais dans un centre coranique où mon défunt père m'avait envoyé. Et puisque je n'étais pas là, mais d'après les informations recueillies à la suite des témoignages, qu'à l'arrivée des bandits, ils ont voulu offenser la boutique mais ils n'ont pas pu. Entre-temps, ils faisaient des bruits et mon père s'est réveillé. Il a voulu descendre. La coépouse de ma mère qui était avec lui a dit de ne pas descendre, parce qu'elle avait vu à travers la fenêtre, qu'il y avait plusieurs personnes en bas qui voulaient venir dans la concession pour voir s'ils

vont trouver quelque chose. Lorsque mon père est descendu au niveau des escaliers, ma marâtre s'est souvenue des enfants et est allée les prendre pour les enfermer dans sa chambre. C'est après, elle est descendue derrière notre père qui était déjà suivi par des bandits avec lesquels il s'est croisé. Ensemble, ils se sont dirigés dans la chambre et les bandits voulaient de l'argent. Ils ont demandé de l'argent à notre père qui leur avait dit qu'il n'avait pas d'argent avec lui ici. C'est ainsi qu'ils ont proposé à mes parents de venir ouvrir la boutique pour prendre ce qu'ils veulent afin de les laisser en vie. Mes parents n'ont pas accepté. Et quand les bandits n'ont pas trouvé de l'argent

dans les différentes chambres, l'un d'entre eux a demandé à l'autre de tirer sur mon père qui est mort sur place », a témoigné Amadou Oury Diallo, un des fils du défunt.

« Je ne peux imaginer une telle mort d'un père aussi bien que lui. Durant toute mon enfance, il m'a aidé, m'a encouragé, m'a conseillé et m'a envoyé dans des centres pour que je puisse bien étudier. Il a vraiment voulu planifier notre avenir. Aujourd'hui, il part malheureusement, mais je ne peux rien dire de mal d'un père comme lui », a-t-il indiqué. Un assassinat qui relance le débat sur la recrudescence de la criminalité dans le grand Conakry.

Mamadou Oury



KANKAN

## Lancement de la formation de 350 volontaires agents de santé

**Le mardi dernier, à Kankan, l'on a procédé au lancement de la formation pré-volontariat et de civisme de la 9ème cohorte du Corps National de Volontaire par le Ministère de la jeunesse et des sports à travers l'Agence Nationale Volontariat Jeunesse (ANVJ) avec l'accompagnement du PNUD. C'était en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports.**



Dans son intervention de circonstance, Mamadou Macka Bah, directeur général de l'ANVJ, a déclaré : « l'objectif de cette formation est de vous offrir de nouvelles capacités en Esprit de Volontariat, en esprit civique, en Développement Personnel, en Développement Local Participatif pour ne citer que

ceux-là. Il est surtout important pour les participantes et les participants, de mieux comprendre les réalités du travail en tant que volontaire sur le terrain et dans les collectivités. Votre sélection à l'issue du traitement des dossiers de candidatures vous donne entièrement le droit de participer à cette formation,

le statut de volontaire vous sera accordé après une participation de qualité et la signature du contrat de prestation de service avec l'Agence Nationale de Volontariat Jeunesse (ANVJ). C'est autant dire que vous devriez accorder le maximum de temps et de concentration à votre présence ici. J'ai la

ferme conviction que vous êtes venus armés pour comprendre, vivre et faire avancer le volontariat pour le développement et dans la recherche du mieux-être des populations dans les collectivités où vous serez déployé ».

Par sa part, le ministre de la jeunesse et des sports Kéamou Bogola Haba, a indiqué : « Chers Volontaires, vous êtes tous des jeunes diplômés dans le secteur sanitaire sans expériences majeures mais vous avez pour ambition commune de servir notre nation. Le volontariat que vous embrassez aujourd'hui est un secteur complexe, parsemé de défis mais aussi très passionnant. Après cette formation de pré volontariat, vous serez déployés dans les localités les plus reculées de notre pays. Des localités qui seront des tremplins et des découvertes d'opportunité pour vos vies professionnelles futures. Nos mères, nos

pères, nos frères et sœurs qui y vivent ont juste besoin des soins de santé par des agents responsables et compétents. Ils ont également besoin de conseil en terme d'hygiène et de prévention pour pouvoir s'épanouir pleinement dans leurs localités. Je vous exhorte à plus d'abnégation et de discipline pendant cette formation capitale pour le volontariat. A la fin de cette session de formation au civisme, vous aurez une certaine idée de la mission qui vous attend sur le terrain: servir convenablement la patrie. Soyez rassurés que le président de la République, le Général Mamady Doumbouya est à vos côtés. Il est personnellement préoccupé par toutes les questions qui touchent directement ou indirectement la jeunesse de notre pays »

**Mamadou Oury**

### MOYENNE GUINÉE

## Vol d'objets de valeur au gouvernorat de Labé

**Selon Mediaguinee, le week-end dernier, des inconnus ont visité plusieurs bureaux au niveau du Gouvernorat de Labé, avant d'emporter des objets de valeur. Rencontré lundi, l'inspecteur régional de l'Administration publique de Labé est revenu ce vol qui continue de défrayer la chronique dans la capitale de la Moyenne Guinée.**

« C'est le matin après la montée des couleurs nous étions tous autour du mât, que le directeur du cabinet nous explique qu'il avait eu des visiteurs avant-hier nuit à son domicile. Alors que nous étions en train de compatir à sa douleur et à notre grande surprise un de nos vigiles est venu nous informer que le bureau de l'Inspection régionale de la Jeunesse a été

vandalisé par des inconnus. Curieux, nous nous sommes précipités dans la salle et nous avons trouvé que tous les sacs et les consorts étaient déjà dehors et c'est ce qui nous a motivés à vérifier les autres bureaux. Lorsque j'ai ouvert le secrétariat et la fenêtre était déjà ouverte j'ai constaté que le bureau de ma secrétaire a été vandalisé. J'ai tenté de regagner mon

bureau en vain, je suis ressorti et je suis revenu à ma rentrée personnelle et effectivement mon bureau était dans les mêmes états, tout était désorganisé et désordonné. Tout a été vandalisé. L'ordinateur était déposé de l'autre côté et la porte principale on vient tout juste de la réparer et d'autres objets scellés étaient sous la table ici. Et cela a dérangé tout le monde, les autres collègues aussi leurs bureaux étaient dans le même état du rez-de-chaussée au premier étage... », a confié Sory Doumbouya. Et de poursuivre en ces termes : «

Ce qui est déplorable, c'est le fait que, les malfrats se soient introduits par la facette qui mène à la gendarmerie et d'ailleurs ce sont principalement les bureaux qui trouvent vers cette façade qui ont été vandalisés. Ici 6 bureaux ont été touchés par les voleurs et en bas aussi 6 autres bureaux ont subi le même sort. En tout, 12 bureaux du gouvernorat ont été visités par ces individus. Il y avait des pièces emportées de part et d'autre et principalement dans mon bureau ici. Ils cherchaient de l'argent et nous ne gardons pas de l'argent dans nos

bureaux c'est des documents administratifs que nous nous gérons. Ils ont fouillé les papiers et consorts et ils n'ont rien trouvé. L'ordinateur de l'État qui était là ils ont déposé ça à la fenêtre comme c'est un bien de l'État, ils n'ont pas osé prendre ça. Dans les autres bureaux par exemple le bureau du directeur du chef comptable il y a eu deux ordinateurs qui ont été emportés et d'autres biens aussi. Au niveau du trésorier principal, comme le coffre-fort est codé, ils n'ont pas eu accès à ça »

**Mamadou Oury**

SÉNÉGAL

# Le Premier ministre évoque la dissolution du Parlement

**Le nouveau pouvoir sénégalais devrait dans les prochains jours dissoudre le Parlement et réclamer des comptes à « des dizaines » de personnes au nom de la lutte contre la corruption, a déclaré mercredi le Premier ministre Ousmane Sonko.**



Nommé en avril après la victoire de son second Bassirou Diomaye Faye à la présidentielle, M.Sonko s'est exprimé mercredi devant les personnels de ses services alors que son gouvernement est menacé par une motion de censure déposée mardi par le camp de l'ancien président, toujours majoritaire à l'Assemblée nationale élue en 2022.

« Je puis vous assurer qu'il n'y aura pas de motion de censure d'ici le 12 (septembre) et que le 12, s'il plaît à Dieu, ces gens auront autre chose à faire que d'être députés », a dit M. Sonko selon une vidéo publiée sur les réseaux sociaux.

Il a aussi indiqué que son gouvernement entendait présenter en septembre les

« nouveaux référentiels de politique publique » d'ici à 2050 et pour les cinq et dix années à venir.

Il a cité la rationalisation et l'intégrité en grands principes d'emploi de l'argent public. « Nous appliquerons la tolérance zéro » contre la corruption, a-t-il affirmé.

« Le débat sur la reddition des comptes (...) va démarrer maintenant, cette semaine même », a-t-il dit, avec les anciens dirigeants en ligne de mire. « Dans les jours à venir, c'est par dizaines qu'ils devront rendre compte », a-t-il déclaré. Les autorités ont déjà empêché certaines sorties du territoire, a-t-il ajouté.

Dans le système sénégalais, le président Diomaye Faye et le Premier ministre

Sonko ont besoin d'une majorité parlementaire pour mettre en œuvre les politiques de rupture qu'ils ont promises. Mais les antagonismes pouvoir/opposition ont entravé l'action gouvernementale.

Aux termes de la Constitution, le président peut dissoudre l'Assemblée, mais pas avant deux années de législature. Le président Diomaye Faye pourra passer à l'acte à partir du 12 septembre, a rapporté la presse, en faisant état d'un avis du Conseil constitutionnel consulté par le pouvoir.

Le Premier ministre sénégalais n'a pas à ce jour prononcé de discours de politique générale devant l'Assemblée.

AFP

TURQUIE-ÉGYPTE

# Erdogan et al-Sissi consolident le renouveau des relations entre Ankara et le Caire

**Recep Tayyip Erdogan a reçu pour la première fois, mercredi 4 septembre 2024 à Ankara, son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi, sept mois après une visite du président turc au Caire. Ces visites successives ont scellé la réconciliation entre les deux pays, après une décennie de brouille consécutive au coup d'État contre le gouvernement des Frères musulmans au Caire en 2013. Les deux anciens ennemis jurés ont vanté la « coopération stratégique » turco-égyptienne et discuté de sujets régionaux brûlants, à commencer par la guerre à Gaza.**

Les relations turco-égyptiennes semblent bel et bien remises sur les rails. La visite à Ankara d'Abdel Fattah al-Sissi – que Recep Tayyip Erdogan est venu saluer à l'aéroport, ce qu'il ne fait que rarement – s'est conclue par la signature de pas moins de 17 accords bilatéraux. Énergie, santé, industrie, tourisme, mais surtout commerce : les deux pays veulent apparemment rattraper le temps perdu, après une dizaine d'années de rupture.

Objectif : porter leurs

échanges commerciaux à 15 milliards de dollars, contre 10 actuellement. Face aux journalistes, les deux présidents n'ont toutefois pas évoqué les ambitions turques de vendre à l'Égypte des équipements militaires, notamment des drones.

Abdel Fattah al-Sissi et Recep Tayyip Erdogan ont aussi échangé au sujet de crises régionales, particulièrement à propos de la guerre à Gaza. Le président turc, dans une longue tirade anti-israélienne, a salué la « position commune » des deux



pays et affirmé qu'Ankara et Le Caire avaient décidé de se « consulter régulièrement » à ce sujet. Tayyip Erdogan a notamment remercié

l'Égypte pour ses efforts, en dépit des obstacles israéliens, pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza, dont il a

affirmé qu'un tiers provenait de Turquie.

RFI

Lisez le journal numérique sur le site

**KèfinaFasso**

www.kefinafasso.com

Notre site indépendant d'information tous azimuts

## MALI

## Tabital Pulaaku International demande aux autorités de «libérer sans délai» l'ancien député Idrissa Sankaré

**L'association Tabital Pulaaku International demande aux autorités maliennes de « libérer sans délai » Idrissa Sankaré. L'ancien député de Bankass, dans le centre du Mali, également troisième vice-président de Tabital Pulaaku Mali, n'a plus donné signe de vie depuis tout juste trois semaines. Idrissa Sankaré a été enlevé le 14 août dernier à Bamako.**

Selon les informations recoupées par RFI auprès de nombreuses sources communautaires, politiques et sécuritaires maliennes, Idrissa Sankaré se trouve actuellement dans une prison secrète de la Sécurité d'État. Et cela alors que l'association de défense de la culture et des droits de la communauté peule, dont il est l'un des dirigeants, doit renouveler son bureau national d'ici la fin du mois. RFI a joint Fary Silate Ka, président de Tabital Pulaaku Sénégal et vice-président de Tabital Pulaaku International.

« Cette situation nous inquiète au plus haut niveau, s'alarme Fary Silate Ka. Nous condamnons fermement cet enlèvement. Nous avons des sources maliennes qui nous ont informé que ça entre dans un processus global de stratégie de récupération, par les autorités maliennes, de l'organisation Tabital



Pulaaku Mali pour la museler et l'empêcher de parler. Tabital Pulaaku est une organisation apolitique, mais au Mali, depuis 2021, nous constatons que le gouvernement fait tout soit pour contrôler, soit pour dissoudre l'organisation. »

« Nous sommes très inquiets pour la vie d'Idrissa Sankaré »

Initialement prévu les 14 et 15 septembre prochains, le renouvellement du bureau national de Tabital Pulaaku Mali a été repoussé aux 28 et 29 septembre. Un report décidé après l'enlèvement d'Idrissa Sankaré, troisième vice-président de l'antenne malienne de l'association, dans l'espoir qu'il serait relâché d'ici-là. Tabital Pulaaku Mali, qui affiche

son soutien à l'armée nationale dans la lutte contre le terrorisme, dénonce également de façon récurrente les attaques subies dans le centre du pays par la communauté peule, victime d'amalgames avec les jihadistes. L'association a ainsi pointé à de nombreuses reprises des exactions attribuées à l'armée malienne ou à

ses supplétifs chasseurs traditionnels dozos.

« Nous sommes très inquiets pour l'intégrité physique et pour la vie d'Idrissa Sankaré, poursuit le vice-président de Tabital Pulaaku International. Nous demandons aux autorités maliennes de libérer sans délai Idrissa Sankaré, sans prendre à son encontre de décision extrajudiciaire. Si Idrissa Sankaré doit être jugé, qu'on le fasse dans les normes, et que toute la planète sache ce qu'on lui reproche, ce qui justifie qu'on l'enlève comme cela ! »

Les autorités maliennes de transition n'ont à ce jour pas communiqué officiellement sur la disparition de l'ancien député de Bankass, également inspecteur au ministère malien des Affaires étrangères. Sollicité par RFI, le ministère n'a pas souhaité commenter.

RFI

## La prostitution bientôt interdite au Bénin

**Désormais, les filles qui s'adonnent à la prostitution dans les rues de Cotonou, capitale économique du Bénin, seront arrêtées.**

Selon une information rapportée par Bip Radio, plusieurs travailleuses de sexe ont été interpellées au cours de ces dernières nuits. Il s'agirait, selon le média, d'une opération qui a démarré depuis une semaine.

Au total, une vingtaine de filles de joie auraient été interpellées dans le cadre de cette opération enclenchée par la police républicaine.

La police aurait pour objectif d'empêcher ces professionnelles de sexe de rester sur les grandes voies du 12ème arrondissement. Il s'agit principalement du

tronçon allant de Togbin, vers le Port autonome de Cotonou. Elles auraient été confiées à la brigade des mœurs suite à leur interpellation.

Pour l'heure, l'opération suit toujours son cours selon le Bip Radio. Rappelons que, ce n'est pas la première fois qu'à Cotonou, de telles interpellations sont effectuées.

En 2021, le préfet du Littoral Alain Orounla, avait ordonné l'arrestation de certaines d'entre elles.

Arrêtées pour atteintes aux mœurs, elles avaient été remises en liberté après

un passage au tribunal de première instance de Cotonou.

Pour rappel, la prostitution au Bénin est légale mais les activités connexes telles que la tenue d'un bordel et le fait de profiter de la prostitution d'autrui sont illégales.

L'ONUSIDA estime qu'il y a environ 15 000 prostituées dans le pays. La plupart d'entre elles sont des migrants des pays voisins, principalement, le Nigeria, le Togo et le Ghana

NET AFRIQUE

